MY HOME
CONNEXION

HONORAIRES

SERVICE	REGION	PRIX NET VENDEUR EN €	HONORAIRES* sur le montant net vendeur
VENTE	Paris - IDF	de 0 à 200 000	6% ttc
		de 200 001 à 500 000	5% ttc
		plus de 500 000	4% ttc
	Provence Alpes Côte d'Azur		5% ttc

** honoraires minimum de 5 000€ ttc* ** honoraires à la charge des acquéreurs* ** révision à la baisse possible en cas de mandat exclusif*

SERVICE	CHARGE	PRESTATION	HONORAIRES
LOCATION	Propriétaire	**AVEC MANDAT DE GESTION**	
		honoraires de négociation, de visite, de constitution de dossier, de rédaction du bail et d'état des lieux d'entrée	Zone très tendue : 12 € TTC/m² Zone tendue : 10 € TTC/m² Reste du territoire : 8 € TTC/m² état des lieux d'entrée : 3 € TTC/m² honoraires de négociation : 200 € TTC
		Etat des lieux de sortie	3€ TTC/m²
		SANS MANDAT DE GESTION	
		honoraires de négociation, de visite, de constitution de dossier, de rédaction du bail et d'état des lieux d'entrée	1 mois de loyer hors charge avec un minimum de : Zone très tendue : 12 € TTC/m² Zone tendue : 10 € TTC/m² Reste du territoire : 8 € TTC/m² état des lieux d'entrée : 3€ttc/m²
		Etat des lieux de sortie	3 € TTC/m²
	Locataire	**HABITATION LOI DU 6 JUILLET 1989**	
		Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail	Zone très tendue : 12 € TTC/m² Zone tendue : 10 € TTC/m² Reste du territoire : 8 € TTC/m²
		Etat des lieux d'entrée	3 € TTC/m²
		HABITATION BAIL CODE CIVIL	
		Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail	1 mois de loyer charges comprises
	Locaux Commerciaux	Recherche de locataires	20% HT du loyer annuel (à la charge du preneur)

SERVICE	PRESTATION	CHARGE	HONORAIRES
LOCATION SAISONNIERE*	honoraires de négociation	Propriétaire	20% TTC du loyer

** Service disponible uniquement en Provence Alpes Côte d'Azur*

SERVICE	PRIX NET VENDEUR EN €	HONORAIRES en € ttc au forfait
CHASSE - MANDAT DE RECHERCHE	de 0 à 1 500 000	30 000
	plus de 1 500 000	40 000

SERVICE	FORMULE	LOYER MENSUEL ENCAISSE EN €	HONORAIRES en %€ ttc
GESTION LOCATIVE*	AJUSTEE		4% des sommes encaissées (avec un minimum de 30 €)
	COMPLETE	de 1 à 1 000	8%
		de 1 001 à 5 000	6,50%
		plus de 5 000	5%

GLI (Garantie des Loyers Impayés) : 2,4 % TTC
Gestion de la GLI : 0,1 % TTC
Représentation du bailleur en AG de copropriété : 280 € TTC (forfait)
Aide à la déclaration fiscale : 90 € TTC (forfait)
Gestion d'un sinistre : 350 € TTC (forfait)
Gestion d'un contentieux : 310 € TTC (forfait)

Barème applicable au 01/03/2023